



Procès-verbal de l'Assemblée générale de la confrérie de la Poire à Botzi

20 mars 2024 à 19h00

Tatroz, Restaurant « Rendez-vous des Amis »

Présents : 31 personnes présentes dont 26 confrères avec droit de vote, selon liste des présences en annexe

Excusés : Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens, Messieurs les Conseillers d'Etat Didier Castella, Romain Collaud, Olivier Curty et Jean-François Steiert.
Mmes Danielle Gagnaux-Morel, Sophie Moura
MM. Guy Savoy, Dominique Ruggli, Sébastien Dorthe, Christian Deillon, Claude Lässer, Jacques Chavaz, Olivier Andrey, Steven Espinosa, Maurice Ropraz, Gérald Saudan, Daniel Bürdel, Beat Vonlanthen, Claude-Olivier Marti, Pascal Delacrétaz, Pierre-André Fracheboud, Pascal Toffel, Lucien Mosimann, Didier Ecoffey, Jean-Daniel Perret, Christian Duc, Eric Morel, Georges Godel, Fritz Glauser.

Procès-verbal : Pierre-Alain Bapst, secrétaire

-
1. Ouverture de l'assemblée
 2. Procès-verbal de l'assemblées 2023
 3. Rapport du Gouverneur
 4. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes
 5. Election des vérificateurs des comptes et du suppléant
 6. Election d'un nouveau membre au comité
 7. Election d'un nouveau Gouverneur
 8. Soutien à la production des poires à Botzi AOP
 9. Programme d'activités 2024
 10. Divers

Exposé de M. Michel Chevalley, ancien Préfet de la Veveyse et ancien Gouverneur de la Confrérie du Gruyère sur sa région, la Veveyse.

1. Ouverture de l'assemblée

Le Gouverneur, Jean-Paul Baechler, ouvre la 15^{ème} assemblée de la Confrérie à 19h00 et souhaite la bienvenue aux Confrères présents à Tatroz.

Il salue tout spécialement Marcel Brülhart, notre premier Gouverneur et membre d'honneur, Tobias Zbinden, membre d'honneur ainsi que Peter Enz, Ambassadeur et notre conférencier Michel Chevalley.

Aucune remarque n'est formulée sur l'ordre du jour par les membres présents.

2. Procès-verbal de l'assemblée 2023

Le procès-verbal de l'assemblée 2023 qui s'est tenue à Romont était à disposition sur le site internet telle que mentionné sur la convocation à l'assemblée. Il n'est pas lu. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements au secrétaire.

3. Rapport du Gouverneur

Le Gouverneur présente une rétrospective des activités de l'année 2023, ci-dessous son rapport :

Cette assemblée en est à sa 15e édition et j'ai le plaisir de vous commenter nos diverses activités de l'année dernière :

Mardi 24 janvier 2023 Soirée Boudin–Auberge de Morez

Un bon moment de convivialité qui a réuni plus de 40 personnes en cette sympathique auberge, malgré l'éloignement et les conditions hivernales des parages de la Dent-de-Vaulion.

Mercredi 12 avril 2023

Sur l'initiative de notre Confrérie, nous avons organisé une première séance avec les ambassadeurs des Confréries et les présidents des Interprofessions des AOP fribourgeoises. Nous souhaitons profiter du fait que Fribourg est le canton suisse avec le plus d'AOP (6) pour mettre sur pied un événement. Malheureusement, cette séance n'a pas eu de suite car manifestement il n'y avait pas grand enthousiasme de la part des autres confréries et interprofessions. Dommage !

Vendredi 22 septembre-Chapitre annuel

14e Chapitre : District de la Sarine : Restaurant « Le Pérolles » à Fribourg chez notre Maître de cérémonie de la Confrérie Pierrot Ayer. Une rocade voulue avec le district du Lac, car Fribourg accueillait en 2023 « La Semaine du Goût ». Une opportunité à ne manquer sous aucun prétexte. Une soirée grandiose et festive au Pérolles comme notre ami Pierrot sait si bien le faire. Merci beaucoup !

Remise du Mérite culinaire

« C'est un honneur pour moi et pour ma région ! Je suis très fier ! » C'est en ces termes que Hans Jungo, patron du « Schwarzseestärn » au Lac-Noir s'est exprimé après avoir été le récipiendaire du Mérite culinaire 2023 de notre Confrérie pour son tiramisu à la Poire à Botzi AOP. Le président du Jury du Mérite, notre ami Alain Bächler, était particulièrement heureux de remettre ce prix à ce Singinois pur sucre !

Octobre

La traditionnelle présentation des variétés de fruits au Jardin botanique de Zürich a eu lieu en automne sous l'experte conduite de notre Ambassadeur Peter Enz.

Du 1 au 5 novembre

Une autre rencontre classique et très attendue par tous les gourmets est le Salon des Goûts & Terroirs, comme de coutume à Espace Gruyère à Bulle.

Fidèle à notre habitude, notre stand est tenu en collaboration avec l'Union Fruitière fribourgeoise en mettant en exergue bien sûr, la Poire à Botzi AOP. MERCI à toutes les personnes qui se sont occupées de son organisation.

Durant toute l'année 2023

- Recettes sur notre site Internet : Invitation lancée à quelques chefs fribourgeois pour proposer de nouvelles recettes de Poire à Botzi qui ont été publiées sur notre site Internet
- Encouragement à la production, suite de l'initiative 2022
- Notre bulletin ou gazette ou encore « newsletter ». Cet outil n'a pas d'autres ambitions que de communiquer et de vous informer sur la vie de notre Confrérie et de ce qui touche à notre chère Poire à Botzi AOP.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent pour notre Confrérie et/ou pour la Poire à Botzi. Un MERCI particulier à mes collègues, membres du comité, pour leur engagement efficace et avec qui il fait très bon collaborer.

Le rapport est accepté par acclamation.

4. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, Pierre-Alain Bapst présente les comptes 2023 et commente en détail les écritures. L'exercice se solde par une perte de Fr. 3'255.80

Cette perte s'explique par des frais engendrés pour le chapitre 2023 qui présente un grand déséquilibre entre les charges et les recettes. Des mesures ont été décidées par le comité pour remédier à cette situation.

Au bilan, les fonds propres de la confrérie se montaient au 31.12.2023 à Fr. 12'971.65

Les comptes ont été vérifiés par Georges Morard et Gaston Guillet. Georges Morard lit le rapport qui atteste de l'exactitude des écritures, remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée d'en donner décharge au caissier.

Les comptes 2023 ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité, l'assemblée donne décharge au comité avec remerciements au caissier.

5. Election des vérificateurs des comptes et du suppléant

Georges Morard se retire, Gaston Guillet devient ainsi 1^{er} vérificateur. José Progin, élu en 2023 sera le 2^{ème} vérificateur.

René Ducret est nommé vérificateur suppléant.

6. Election d'un nouveau membre au comité

Notre gouverneur annonce son départ du comité et qu'il y a donc une place à repourvoir. Il informe l'assemblée que 2 personnes ont été contactées mais qu'elles ont toutes deux décliné la sollicitation.

Le comité va donc poursuivre ses recherches durant l'été et reviendra au prochain Chapitre avec une information à ce sujet.

7. Election d'un nouveau Gouverneur

Jean-Paul Baechler annonce son départ, il informe l'assemblée qu'il avait annoncé en juillet 2022 déjà qu'il souhaitait se retirer dans un délai de deux ans évitant ainsi de quitter le comité à deux lorsque Tobias a été remplacé par Alain Bächler.

Il donne ensuite la parole à Pierre-Alain afin de lire le courrier qu'il a adressé au Secrétariat de la Confrérie.

Pierre-Alain poursuit en adressant un message de remerciement appuyé à l'attention de Jean-Paul. D'entente avec les membres du comité, Pierre-Alain décerne le titre de Gouverneur d'Honneur à Jean-Paul. L'assemblée honore Jean-Paul pour tout son travail par une ovation et un cadeau lui est remis afin de matérialiser les remerciements.

Jean-Paul reprend la parole et propose Dominique Savary comme successeur au poste de Gouverneur. Il le présente en annonçant qu'il cultive des poires à Botzi AOP depuis plus de 30 ans. Dominique est Maître-agriculteur, spécialisé dans l'élevage et la production laitière. Il produit 3 AOP sur son exploitation qu'il vient de remettre à son fils au 1er janvier 2023. Notre candidat Gouverneur a été honoré par notre Confrérie en 2012 puisqu'il a reçu le Prix du Mérite culinaire pour son vin cuit à la poire à Botzi AOP.

Dominique Savary est élu Gouverneur de notre Confrérie par acclamation.

Dominique adresse quelques mots à l'assemblée et remercie les membres présents pour leur confiance.

8. Soutien à la production de poires à Botzi AOP

Jean-Paul donne la parole à Dominique Savary. Ce dernier prend la parole et annonce que beaucoup de travail de promotion a été fait pour la commercialisation et la consommation des poires à Botzi AOP et de produits dérivés ces dernières années. L'idée est de faire de la promotion ciblée sur la production des fruits.

Il rappelle que 8 ans sur 10, il manque des Poire à Botzi AOP sur le marché et qu'il y a des vergers vieillissants. Il serait bien d'en renouveler certains.

C'est dans ce contexte que Dominique rappelle la démarche lancée par la Confrérie en 2022 pour encourager des producteurs existants ou de nouveaux producteurs à planter des poiriers à botzi au travers d'une aide financière de 10 CHF par arbre. Celle-ci est encadrée par un règlement qui peut être obtenu auprès du secrétariat ou directement auprès de Dominique Savary qui est en charge du dossier.

9. Programme d'activités 2024

Jean-Paul Baechler présente le programme d'activités 2024.

En septembre, date encore à définir

Notre ambassadeur Peter Enz nous propose une « Tavolata » dédiée à la Poire au Botzi AOP au Restaurant Kornsilu.

Plusieurs dates sont proposées à choix. Le comité va traiter cette proposition et communiquera en temps utile.

Vendredi 20 septembre

15e Chapitre : District du Lac : Le repas sera concocté par le Chef du Restaurant « des Bains » à Avenches, Johann Stauffacher et le chapitre aura lieu au château. Avenches qui jouxte le district du Lac et qui fait partie de la zone de production de l'AOP de la Poire à Botzi.

Octobre

La traditionnelle présentation des variétés de fruits au Jardin botanique de Zürich, la date sera communiquée sur le site internet dès qu'elle sera connue.

Automne

Un atelier « Poire à Botzi » en collaboration avec la Maison Cailler dirigée par notre Ambassadrice Fleur Elmig. Là également, d'autres informations suivront.

Du 30 octobre au 3 novembre

Salon des Goûts & Terroirs, comme de coutume à Espace Gruyère à Bulle.

Durant toute l'année 2024

- Mise à jour sur notre site internet www.poire-à-botzi.ch
- Encouragement à la production, suite de l'initiative 2022
- Notre bulletin ou gazette ou encore « newsletter ». Cet outil n'a pas d'autres ambitions que de communiquer et d'informer les membres sur la vie de notre Confrérie et de ce qui touche à notre chère Poire à Botzi AOP.

Toutes ces activités ont pour but de faire connaître encore plus notre sympathique petite poire et lui apporter la notoriété et le succès qu'elle mérite

Aucune autre proposition n'étant faite, le programme d'activité est accepté à l'unanimité

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

Le Gouverneur présente notre conférencier en relevant que celui-ci habite Tatroz et qu'il a écrit un roman qui s'intitule « Crocus sativus ».

Exposé de M. M. Michel Chevalley, ancien Préfet de la Veveyse et ancien Gouverneur de la Confrérie du Gruyère sur sa région, la Veveyse.

Michel Chevalley, qui a été durant 19 ans Préfet de la Veveyse, fait son exposé avec le verbe et l'aisance oratoire que nous lui connaissons. Il fait mention du lien de notre ambassadeur Guy Savoy dont le grand-père est originaire d'Attalens, plus précisément de Vuarat.

Il parle du tenancier des lieux, Gérald Genoud qui est la 3^{ème} génération à exploiter le restaurant où nous passons notre assemblée, un restaurant avec une âme.

Michel dresse ensuite une liste de personnalités d'origine Veveysane qui ont un lien fort avec le district. Parmi celle-ci il fait mention de Bernard Rohrbasser ancien Préfet, Jean Tinguely qui avait eu la volonté de faire un musée en Veveyse, à son usine à la Verrerie et de Christian Levrat qui n'est pas Veveysan mais qui a départagé le vote pour le maintien des districts et des Préfets comme Président de la Constituante.

Notre conférencier parle de l'emblème de la Veveyse avec son aigle comme Châtel-st-Denis en précisant que l'aigle de Châtel à 6 plumes de chaque côté alors que celui de la Veveyse en a 7.

Le district de la Veveyse compte aujourd'hui 9 communes alors qu'il y en avait encore 15 à la fin des années 1990 lors qu'il avait commencé comme Préfet.

Michel parle du développement de la Veveyse avec la construction de l'A12.

La situation du tourisme en Veveyse est évoquée avec l'objectif de se tourner vers des activités 4 saisons.

Michel parle de la ligne de démarcation des eaux entre le Rhin et le Rhône qui, selon des informations, se ferait sur le toit du château de la Préfecture.

Sur le plan politique, la Veveyse est le fief du PAI, avec comme figure de proue Robert Colliard du Tivoli qui a chanté le Ranz des Vaches à la Fête des Vignerons en 1905.

Ensuite, Michel parle des 2 Veveyses, la Veveyse de Fégire et la Veveyse de Châtel ainsi que de la proximité avec les vigneron. En effet il y a un respect mutuel entre l'armailli et le vigneron, lesquels s'entraidaient durant les différentes saisons.

Pour conclure, Michel transmet les salutations de Raoul Colliard, tenancier de la buvette « en Saletta » et remercie la Confrérie pour l'invitation qui lui a été faite.

Personne ne s'exprime suite à la présentation de Michel, il est chaleureusement remercié pour son brillant exposé.

Plus personne ne demande la parole dans les divers, le Gouverneur donne la parole à Pierrot Ayer pour l'organisation de la suite de la soirée et la partie récréative.

Jean-Paul clôt la 15ème assemblée à 20h15 en remerciant tous les Confrères présents.

Le secrétaire:

Pierre-Alain Bapst, 30 avril 2024